

## COVID-19 : PRIMES FPH INÉGALITAIRES

L'État prépare la sortie de crise en jouant la division entre les différents personnels hospitaliers !

Lundi 4 mai 2020

Le 15 avril, suite au conseil des ministres, l'attribution de primes aux personnels des hôpitaux a été annoncée, avec des disparités en fonction des catégories professionnelles et des régions d'exercice.

En effet, tous les personnels travaillant (de l'agent au médecin) dans les 30 départements les plus exposés, ainsi que les personnels des filières soignantes des structures où des malades de régions en surtension ont été transférés toucheront 1500€ nets (exonérés de cotisations sociales et d'impôt).

D'un autre côté, les autres catégories professionnelles de ces mêmes structures et les personnels exerçant dans les autres régions devront se contenter de 500€. Nous estimons que cette différenciation est injuste et qu'elle n'a pas lieu d'être. Car partout en France, des réorganisations de services entiers, découlant du plan blanc, ont été nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions les patient-es atteint-es par le COVID-19.

Et le pire du pire : rien pour les agents des EHPAD !!!

Cette prime ne sera suffisante ni pour calmer la colère des personnels hospitaliers qui ont été mis en danger par la gestion désastreuse de la crise sanitaire par le gouvernement, ni pour reconnaître l'importance de leur travail au quotidien.

De plus, cette prime, comme toutes les précédentes attribuées par Macron à différents corps de métier, est défiscalisée et exonérée de cotisations sociales. Cela ne fait que renforcer le problème de notre système de santé public. Car moins il y a d'argent qui rentre dans les caisses de la sécurité sociale, moins il y a d'argent pour l'hôpital public. C'est pourquoi une augmentation des salaires pour tous les personnels hospitaliers est nécessaire et urgente.



### **SUD SANTÉ SOCIAUX REVENDIQUE :**

**Le traitement égalitaire, identique pour TOUTES ET TOUS, salarié-es de la Fonction Publique Hospitalière et des EHPAD, pour les contractuel-les, stagiaires et titulaires.**

**Des augmentation de salaire massives, avec rattrapage et augmentation des grilles et des déroulements de carrière, principalement pour les catégories C et B. Pour en finir avec les divisions et les injustices entre les salarié-es.**



**Likez la page acebook  
SUD Santé Sociaux 37**